

2023-3678

2023-07-31

Last approved 2021-0495 2021-10-29

L'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 2022-11-19, conformément à la période d'abandon graduel établie dans la décision de réévaluation/d'examen spécial concernant le mancozèbe, RVD2020-12. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

GROUPE

M3

FONGICIDE

AGROSOLAN™ FONGICIDE LIQUIDE

Contient : Mancozèbe

AGRICOLE - COMMERCIAL

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

PRINCIPE ACTIF : MANCOZÈBE.....37,0 %

Contient de l'hexaméthylènetétramine et de l'hydrogénophosphate disodique tous deux à 1,4 % chacun

N° D'HOMOLOGATION 31181 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 9,5 litres – Vrac

Belchim Crop Protection Canada Inc.
104 Cooper Drive, Unit 3
Guelph ON N1C 0A4
1-866-613-3336

En cas d'urgence concernant un déversement d'importance ou un empoisonnement, composer le 1-866-336-2983.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut irriter le nez, la gorge, les yeux et la peau. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Tenir loin du feu et des étincelles. Craint le gel.

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Le port de gants n'est pas nécessaire dans le cas de l'application à partir d'une cabine fermée ou d'un poste de pilotage fermé. De plus, porter un couvre-tête résistant aux produits chimiques pendant l'application par pulvérisateur pneumatique à partir d'une cabine ouverte. Le couvre-tête peut consister en un surcoiffé résistant aux produits chimiques, un chapeau étanche à l'eau à large bord résistant aux produits chimiques ou un capuchon offrant une protection suffisante de la nuque. Le port des gants et d'un chapeau résistant aux produits chimiques n'est pas requis pendant l'application à partir d'une cabine fermée.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'y a pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le traitement doit se fonder sur le jugement du médecin en fonction des réactions de la victime.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas transporter ou entreposer avec la nourriture humaine ou animale, les médicaments ni les vêtements.

Appliquer seulement lorsque le risque de dérive hors du site à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application utilisé et des réglages.

Il est interdit d'utiliser ce produit à l'intérieur et à proximité des résidences et d'autres zones résidentielles comme les parcs, les cours d'école et les terrains de jeux. On entend par « milieu résidentiel » tout endroit où des personnes, y compris des enfants, peuvent être exposées pendant ou après l'application. Ce produit ne peut être utilisé par les particuliers.

DÉLAIS DE SÉCURITÉ REQUIS

Culture	Activité après traitement	DS ou DAAR (jour)
Pommes de terre	Récolte	3
	Toutes les autres activités	0.5
Pommes	Récolte	77
	Taille des fruits à la main	35
	Toutes les autres activités	0.5
Oignons (application foliaire)	Récolte	14
	Désherbage manuel	1
	Toutes les autres activités	0.5
Ginseng	Récolte	30
	Activités liées à l'irrigation manuelle lors desquelles des travailleurs entrent en contact avec le feuillage	1
	Toutes les autres activités	0.5
Concombres	Récolte	14
	Toutes les autres activités	0.5
Tomates	Récolte	30
	Toutes les autres activités	0.5
Citrouilles, courges, melons (cantaloup inclus et pastèque exclue)	Récolte	14
	Toutes les autres activités	0.5

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons sans pulvérisation précisées dans le MODE D'EMPLOI.

TOXIQUE pour les petits mammifères sauvages.

TOXIQUE pour les oiseaux.

Ce produit peut être toxique pour les abeilles. Limiter le plus possible la dérive du nuage de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site traité. Éviter d'appliquer le produit pendant la période de floraison de la culture. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer que le soir, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Éviter d'appliquer le produit

lorsque les abeilles butinent dans le couvert végétal contenant des mauvaises herbes en pleine floraison dans le site de traitement. Pour réduire encore davantage l'exposition des insectes pollinisateurs, consulter le document Protection des insectes pollinisateurs durant la pulvérisation de pesticides – Pratiques exemplaires de gestion sur le site Web de Santé Canada (www.canada.ca/pollinisateurs).

Toxique pour certains arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Limiter le plus possible la dérive du nuage de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les arthropodes utiles dans les habitats adjacents aux sites traités, comme les haies ou les secteurs boisés.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer le produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux.

Ne pas appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit présente les propriétés et les caractéristiques associées aux substances chimiques détectées dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable et où la nappe phréatique est peu profonde.

ENTREPOSAGE

Tenir le produit loin du feu et des étincelles. Craint le gel. Entreposer le produit dans un endroit frais, sec et bien aéré. Ne pas laisser le produit surchauffer lors de l'entreposage : cela pourrait entraîner la décomposition ou une activité perturbée. Garder le contenant fermé entre chaque utilisation. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables :

Ne pas utiliser le contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

MISES EN GARDE GÉNÉRALES CONCERNANT L'UTILISATION

- NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement portatif.
- NE PAS appliquer ce produit dans les serres.
- Lors de l'application du produit mélangé en cuve, veuillez lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi, y compris les énoncés concernant les doses, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les mises en garde pour chacun des produits composant le mélange en cuve. Toujours utiliser le produit en respectant les restrictions et les mises en garde les plus restrictives figurant sur l'étiquette.
- Puisque ce pesticide n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatique, NE PAS l'utiliser à cette fin.
- NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitat aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
- Pour protéger les insectes pollinisateurs, suivre les instructions concernant les abeilles sous la rubrique MISES EN GARDE CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT.

MODE D'EMPLOI

LIRE LE MODE D'EMPLOI ATTENTIVEMENT AVANT D'APPLIQUER LE PRODUIT. SI L'ON NE SUIT PAS LES DIRECTIVES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE, CELA POURRAIT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION FONGICIDE IRRÉGULIÈRE OU OCCASIONNER DES DOMMAGES À LA CULTURE.

Lorsqu'il est appliqué conformément au mode d'emploi, AGROSOLAN FONGICIDE LIQUIDE permet de supprimer les maladies énumérées, sauf indication contraire (répression).

LÉGUMES

POMMES DE TERRE : Pour la brûlure alternarienne (*Alternaria solani*) et le mildiou (*Phytophthora infestans*). Commencer le traitement tôt; appliquer 1,8 litre d'Agrosolan Fongicide Liquide par hectare lorsque les plantes mesurent entre 10 et 15 cm de hauteur. Augmenter la dose à 3,0 litres par hectare à mesure que la hauteur des plantes augmente, et à 3,8 litres par hectare au moment de la fermeture des rangs. Traiter tous les 7 à 10 jours tout au long de la saison.

Calendrier des traitements à intervalles réduits

Durant des périodes de temps humide favorisant le mildiou et/ou une croissance vigoureuse de la culture, on peut réduire les intervalles de traitement à 5 à 6 jours. Appliquer 1,8 litre par hectare jusqu'au moment de la fermeture des rangs, puis augmenter la dose à 3,0 litres par hectare

jusqu'à ce que les conditions permettent de reprendre le calendrier de pulvérisation à intervalles réguliers.

Une couverture uniforme est essentielle pour lutter contre la maladie. Ne pas appliquer le produit dans les 3 jours précédant la récolte.

NE PAS faire plus de 8 applications au cours d'une même saison culturale. L'application saisonnière totale combinée de mancozèbe et de métirame ne peut pas dépasser le nombre maximal d'applications sur les pommes de terre par année, dont au maximum trois (3) applications de métirame.

TOMATES : Pour contrôler la brûlure alternarienne (*Alternaria solani*) et le mildiou (*Phytophthora infestans*), l'anthracnose (*Colletotrichum* spp.), stemphyllium (tache fusarienne grise, *Stemphylium solani*, *S. lycopersici*). Utiliser Agrosolan Fongicide Liquide à raison de 1,8 à 5,5 litres par hectare dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture adéquate. Commencer les traitements dès qu'on a signalé l'apparition de la maladie dans la région, puis répéter tous les 7 à 10 jours. Ne pas appliquer le produit dans les 30 jours précédant la récolte.

NE PAS faire plus de 2 applications au cours d'une même saison culturale.

OIGNONS (foliaire) : Pour contrôler la brûlure de la feuille (*Botrytis squamosa*, tache des feuilles ou coulure). Appliquer entre 3,8 et 4,55 litres de produit par hectare dès que la maladie apparaît, puis répéter tous les 7 jours. Ne pas utiliser le produit sur les oignons verts à botteler. Ne pas appliquer le produit dans les 14 jours précédant la récolte.

NE PAS faire plus de 6 applications au cours d'une même saison culturale.

CANTALOUPE, CONCOMBRES, CITROUILLE, COURGE, ET MELONS (MELON D'EAU EXCLUE) : Pour contrôler le mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*), l'anthracnose (*Colletotrichum obiculare*), la tavelure (*Cladosporium cucumerinum*), la pourriture noire (*Didymella bryoniae*) et la tache alternarienne (*Alternaria cucumerina*). Utiliser Agrosolan Fongicide Liquide à raison de 1,8 à 5,5 litres par hectare dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture adéquate. Commencer le traitement lorsque les rameaux rampants commencent à se former ou dès l'apparition la maladie, puis répéter tous les 7 jours. Diriger la pulvérisation en vue d'assurer une bonne couverture de la surface supérieure et inférieure des feuilles. Ne pas appliquer le produit dans les 14 jours précédant la récolte.

NE PAS faire plus de 3 applications au cours d'une même saison culturale.

FRUITS

POMMES : Pour contrôler la tavelure (*Venturia inaequalis*), la rouille de Virginie (*Gymnosporangium juniperi-virginianae*) ainsi que la rouille du cognassier (*Gymnosporangium clavipes*). Pour un calendrier de protection, commencer à appliquer Agrosolan Fongicide Liquide lorsque la pointe verte atteint un demi-pouce (1,5cm) de pousse. Pour un programme de protection, répéter les pulvérisations de préfloraison, de floraison et de traitement postfloral subséquentes conformément au calendrier régional. Répéter à intervalles de 7 jours. Utiliser

3,3 litres d'Agrosolan Fongicide Liquide par 1 000 litres d'eau en pulvérisations non-concentrées ou l'équivalent dans des pulvérisations concentrées. Si les conditions propices à la maladie sont modérées, on peut réduire la dose à 2,5 litres. La couleur et le fini des fruits sur la plupart des variétés de pommes ayant été traitées à l'Agrosolan Fongicide Liquide ont souvent été exceptionnels. Ne pas appliquer le produit dans les 77 jours précédant la récolte.

NE PAS faire plus de 4 applications au cours d'une même saison culturale.

ATTENTION : NE PAS NOURRIR LE BÉTAIL AVEC LE MARC DE POMME TRAITÉES.

FINES HERBES

GINSENG : Pour le contrôle de la brûlure alternarienne (*Alternaria panax*). Utiliser Agrosolan Fongicide Liquide à raison de 7,3 litres par hectare dans 2 000 litres d'eau. Appliquer le produit dès que la maladie apparaît, puis faire suivre par cinq traitements subséquents à des intervalles de 14 jours dans le cadre d'un programme de pulvérisation régulier. Ne pas appliquer le produit dans les 30 jours précédant la récolte. Ne pas nourrir le bétail de ginseng traité (racines ou feuilles).

NE PAS faire plus de 6 applications au cours d'une même saison culturale.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique: NE PAS appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer si la vitesse du vent excède 16 km/h au site de traitement du côté exposé au vent.

Épandage aérien

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'application à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. N'appliquer qu'à la dose recommandée sur l'étiquette pour les applications par voie aérienne. **Si aucune dose n'est indiquée pour l'utilisation ou la culture visée, ce produit ne peut être utilisé, quel que soit le type d'équipement d'application par voie aérienne.**

S'assurer que l'application est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit appliqué de façon non uniforme (application en bandes, irrégulière ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'application par voie aérienne décrites dans le *Guide national d'apprentissage-application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

La pulvérisation grossière est moins susceptible de dériver, donc éviter toute combinaison de pression et de buse qui formerait des particules (un brouillard) fines. NE PAS appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent excède 16 km/h à l'altitude du vol au-dessus du site traité. NE PAS appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572,1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. La longueur occupée par les buses le long de la rampe de pulvérisation. NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'application.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants résistants aux produits chimiques, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour application avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant au 519-826-7878 ou obtenir des conseils techniques après du distributeur ou d'un conseiller agricole provincial. L'application de ce produit spécifique doit être conforme aux normes suivantes :

Volume : Appliquer la dose recommandée dans un volume de pulvérisation minimal de 40 litres d'eau par hectare.

Mélange

Placer le produit lentement dans le réservoir de pulvérisation à mesure qu'il se remplit, ou prémélanger à fond dans un réservoir ravitailleur pour les concentrés ou les pulvérisateurs aériens. Ajouter les autres fongicides, insecticides, régulateur de croissance, oligo-éléments et adjuvants pour bouillie après avoir placé Agrosolan Fongicide Liquide en suspension.

Lorsqu'on prépare un mélange destiné à être utilisé dans un pulvérisateur à main, prémélanger une bouillie dans un petit récipient, puis l'ajouter au pulvérisateur qui contient entre le tiers et la moitié du volume d'eau final voulu.

Une couverture complète et uniforme est essentielle pour assurer une efficacité optimale. Pour les pulvérisateurs à jet d'air à faible volume, modifier la dose en conséquence.

Zones tampons sans pulvérisation

Aucune zone tampon sans pulvérisation n'est requise lors des applications localisées effectuées à l'aide d'équipements portatifs. L'utilisation d'un pulvérisateur à écran à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec la culture, les fruits ou le feuillage, de même que le mouillage du sol et l'incorporation au sol ne nécessitent pas de zones tampons sans pulvérisation.

Les zones tampons sans pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins..

Méthode d'application	Culture		Zones tampons sans pulvérisation (en mètres) requises pour la protection des :			
			habitats d'eau douce d'une profondeur de		habitats estuariens ou marins d'une profondeur de	
			moins de 1 m	plus de 1 m	moins de m	plus de 1 m
Pulvérisateur agricole	Oignons (application foliaire), pommes de terre		5	1	2	1
	Tomates de grande culture, cantaloups, concombres, melons, citrouilles, courges		5	1	3	1
	Ginseng		10	2	4	2
Pulvérisateur pneumatique	Pommes	Début de croissance	45	25	35	25
		Fin de croissance	35	20	25	20
Aérienne	Pommes de terre	Voilure fixe	225	20	80	20
		Voilure tournante	150	15	50	15

Pour les mélanges en cuve, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus

gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation qui se trouve dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, AGROSOLAN FONGICIDE LIQUIDE contient un fongicide appartenant au groupe M3. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à AGROSOLAN FONGICIDE LIQUIDE et à d'autres fongicides ou bactéricides du groupe M3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le AGROSOLAN FONGICIDE LIQUIDE ou d'autres fongicides du même groupe M3 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides ou des bactéricides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides ou les bactéricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides ou les bactéricides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques ou bactériennes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Belchim Crop Protection Canada Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à AGROSOLAN FONGICIDE LIQUIDE chez l'agent pathogène.

Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre (fongicide ou bactéricide) ayant un site d'action différent.

- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

2023-3678
2023-07-31
Last approved 2021-0495 2021-10-29

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Belchim Crop Protection Canada Inc au 1-866-613-3336 ou à www.belchimcanada.com.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.